

Bordereau attestant l'exactitude des informations - BOULOGNE SUR MER - 6202 - Documents
comptables (B-S) - Dépôt le 21/02/2025 - 1049 - 2015 B 00088 - 809 429 483 - A.P.P.I. BAT

Désignation de l'entreprise : SAS A. P. P. I. BAT		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12	
Adresse de l'entreprise 6 rue de Perrochel 62200 BOULOGNE SUR MER		Durée de l'exercice précédent * 12	
Numéro SIRET * 8 0 9 4 2 9 4 8 3 0 0 0 2 1			Néant ☐ *
		Exercice N clos le, 31 12 2012	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2
		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I) AA			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB		AC
	Frais de développement * CX		CQ
	Concessions, brevets et droits similaires AF	2147	AG 2110
	Fonds commercial (1) AH		AI
	Autres immobilisations incorporelles AJ		AK
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM
ACTIF IMMOBILISÉ * IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN		AO
	Constructions AP		AQ
	Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	19626	AS 17490
	Autres immobilisations corporelles AT	152017	AU 69079
	Immobilisations en cours AV	750	AW
	Avances et acomptes AX		AY
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT
	Autres participations CU		CV
	Créances rattachées à des participations BB		BC
	Autres titres immobilisés BD		BE
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Prêts BF		BG
	Autres immobilisations financières * BH	1752	BI
	TOTAL (II) BJ	176293	BK 88680
			BL 59192
ACTIF CIRCULANT STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	59192	BM
	En cours de production de biens BN		BO
	En cours de production de services BP		BQ
	Produits intermédiaires et finis BR		BS
	Marchandises BT		BU
	Avances et acomptes versés sur commandes BV	1770	BW
	Clients et comptes rattachés (3) * BX	423380	BY
	Autres créances (3) BZ	10637	CA
	Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD	
Disponibilités CF		180944	CG
Charges constatées d'avance (3) * CH		17980	CI
TOTAL (III) CJ		693905	CK
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW		
	Primes de remboursement des obligations (V) CM		
	Écarts de conversion actif * (VI) CN		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	870199	1A 88680
			781518
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	1752
Clause de réserve de propriété : * Immobilisations :		Stocks :	Créances :

Désignation de l'entreprise SAS A. P. P. I. BAT		Néant ☐ *
		Exercice N 31122023
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :1.000.000...)	DA 10000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC
	Réserve légale (3)	DD 1000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG 115339
	Report à nouveau	DH
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	
	Subventions d'investissement	DJ
	Provisions réglementées *	DK
	TOTAL (II)	DL 433814
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM
	Avances conditionnées	DN
	TOTAL (III)	DO
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP 2284
	Provisions pour charges	DQ
	TOTAL (III)	DR 2284
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS
	Autres emprunts obligataires	DT
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU 61127
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX 162083
	Dettes fiscales et sociales	DY 122208
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ
	Autres dettes	EA
Compte régularisation	EB	
Produits constatés d'avance (4)		EC
TOTAL (IV)		EC 345420
Ecart de conversion passif *		ED
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE 781518
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC
		ID
		IE
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG 298903	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAS A.P.P.I.BAT

Annexe de base aux
comptes de l'exercice
clos-le 31/12/2023

Table des matières

1. Faits caractéristiques de l'exercice	2
1.1. Evénements principaux.....	2
1.2. Principes, règles et méthodes comptables.....	2
2. Informations relatives au bilan.....	2
2.1. Actif	2
2.1.1. Immobilisations incorporelles.....	2
2.1.2. Immobilisations corporelles.....	3
2.1.2.1. Principaux mouvements de l'exercice.....	3
Augmentations	3
Diminutions.....	3
2.1.3. Stocks.....	3
2.1.3.1. Stocks de produits achetés.....	3
2.1.4. Produits à recevoir	4
2.1.5. Créances	5
2.1.6. Disponibilités et divers	6
2.2. Passif.....	6
2.2.1. Capitaux propres	6
2.2.1.1. Tableau de variation des capitaux propres.....	6
2.2.1.2. Capital.....	6
2.2.2. Provisions pour risques et charges	7
2.2.3. Dettes financières et autres dettes	8
2.2.4. Charges à payer.....	9
3. Informations relatives au compte de résultat.....	9
4. Impôt sur les bénéfices	10
5. Autres informations	10
5.1. Provisions pour indemnités de départ en retraite et autres engagements postérieurs à l'emploi	10
5.2. Engagements pris en matière de crédit-bail.....	11

1. Faits caractéristiques de l'exercice

1.1. Evénements principaux

Aucun événement ni élément significatif ne sont survenus au cours de l'exercice.

1.2. Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement 2014-03 de l'ANC.

~~Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de~~
prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation,
permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices,
conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes
annuels.

2. Informations relatives au bilan

2.1. Actif

2.1.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.2. Immobilisations corporelles

2.1.2.1. Principaux mouvements de l'exercice

	Augmentations		Diminutions	
	Réévaluation	Acquisition Apports Virements	Virements poste à poste	Cessions rebuts
Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-
Installations générales, agencements, aménagements divers	-	9 105	-	-
Matériel de transport	-	3 860	-	-
Matériel de bureau et informatique, mobilier	-	1 341	-	704
Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	750	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-

2.1.3. Stocks

2.1.3.1. Stocks de produits achetés

Les Stocks suivants : sont évalués selon la méthode FIFO au coût d'achat.

2.1.4. Produits à recevoir

Libellés	Montant
INTÉRÊTS COURUS	
Immobilisations financières	-
Participations groupe	-
Participations Hors groupe	-
Clients	-
Associés	-
Valeurs mobilières de placements	583
AUTRES PRODUITS	
Factures à établir	69 581
RRR à obtenir, avoirs à recevoir	542
Personnel	-
Sécurité sociale	-
Etat	-
Divers	5 000
TOTAL	75 706

2.1.5. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		-	-	-
	Prêts		-	-	-
	Autres immobilisations financières		1 752	1 752	-
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		-	-	-
	Autres créances clients		423 381	423 381	-
	Créance représentative des titres prêtés ou remis en garantie		-	-	-
	Personnel et comptes rattachés		-	-	-
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		-	-	-
	État et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices	68 052	68 052	-
		Taxe sur la valeur ajoutée	5 096	5 096	-
		Autres impôts, taxes et versement assimilés	-	-	-
		Divers	-	-	-
	Groupes et associés		-	-	-
	Débiteur divers		5 542	5 542	-
Charges constatées d'avance		17 980	17 980	-	
TOTAL		521 803	521 803	-	

2.1.6. Disponibilités et divers

Différence d'évaluation sur les valeurs mobilières de placement

La valeur liquidative des VMP détenues à la date de clôture est de - €. Cette valorisation représente une plus-value latente non comptabilisée en produits de - €, mais déjà fiscalisée dont - € au titre de la charge d'impôt société de l'exercice.

2.2. Passif

2.2.1. Capitaux propres

2.2.1.1. Tableau de variation des capitaux propres

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	10 000	-	-	10 000
Primes, réserves et écarts	121 413	-	5 073	116 340
Report à nouveau	-	-	-	-
Résultat	109 927	303 378	-	413 305
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
TOTAL	241 340	303 378	5 073	539 645

Le capital est composé de 100 parts sociales de 100 euros de valeur nominale.

Il n'y a pas eu de changement au cours de l'exercice.

2.2.2. Provisions pour risques et charges

Nature des provisions	Début exercice 1	Dotations exercice 2	Reprises exercice 3	Fin exercice 4
Litiges	-	-	-	-
Garanties données clients	-	-	-	-
Pertes marchés à terme	-	-	-	-
Amendes et pénalités	-	-	-	-
Pertes de change	-	-	-	-
Pensions et obligations similaires	-	-	-	-
Impôts	-	-	-	-
Renouvellement immobilisation	-	-	-	-
Gros. Entretien	-	-	-	-
Ch. Soc. Fisc. / congés à payer	-	-	-	-
Autres Provisions pour risques et charges	7 987	-	5 703	2 284
TOTAL	7 987	-	5 703	2 284

2.2.3. Dettes financières et autres dettes

	Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes établissement de crédit				
- A 1 an max à l'origine	-	-	-	-
- A + d'1 à l'origine	61 128	14 611	46 517	-
Emprunts et dettes financières Divers	-	-	-	-
Fournisseur et comptes rattachés	162 084	162 084	-	-
Personnel et comptes rattachés	11 238	11 238	-	-
Sécurité sociales et autres organismes	27 222	27 222	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
TVA	41 755	41 755	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	4 015	4 015	-	-
Dettes sur immobilisation Et comptes rattachés	-	-	-	-
Groupe et associés	-	-	-	-
Autres dettes	-	-	-	-
Dettes titres empruntés ou rem. Garant	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
TOTAL	307 441	260 924	46 517	-

2.2.4. Charges à payer

Libellés	Montant
CONGES A PAYER	
Congés provisionnés	-
Charges sociales provisionnées	-
Charges fiscales provisionnées	-
INTERETS COURUS	
Emprunts et dettes assimilées	-
Dettes part. groupes	-
Dettes part. hors groupes	-
Dettes sociétés en participation	-
Fournisseurs	-
Associés	-
Banques	-
Concours bancaires courants	-
AUTRES CHARGES	
Factures à recevoir	10 191
RRR à accorder, avoirs à établir	-
Participation des salariés	-
Personnel	-
Sécurité sociale	10 039
Autres charges fiscales	3 457
Divers	-
TOTAL	23 687

3. Informations relatives au compte de résultat

	France	Export et communautaire	Total
Ventes marchandises	24 318	-	24 318
Production vendue :			
- Biens	-	-	-
- Services	2 073 472	-	2 073 472
Chiffre d'affaires net	2 097 790	-	2 097 790

4. Impôt sur les bénéfices

	Résultat courant	Résultat exceptionnel
Résultat avant impôts	396 129	5 175
Impôts : Au taux de	-	-
Sur PVL	-	-
Résultat après impôts	396 129	5 175

5. Autres informations

5.1. Provisions pour indemnités de départ en retraite et autres engagements postérieurs à l'emploi

Engagements retraite	Provisionné	Non provisionné	Total
Indemnités de départ en retraite	-	20186.55-	20186.55-
Engagements de pension à d'anciens dirigeants	-	-	-
Prise en charge des cotisations mutuelle santé pour des salariés partis en retraite	-	-	-

La provision pour indemnité de départ en retraite a été évaluée selon la méthode des unités de crédit projetées conformément au Règlement 2013-02 de l'ANC.

Le taux d'actualisation utilisé est de : 1.5

5.2. Engagements pris en matière de crédit-bail

	Terrains	Constructions	Installations matériels outillages	Autres	Total
Valeur d'origine					
Amortissements : - Cumuls exercices antérieurs					
- Dotations de l'exercice					
TOTAL					
Redevances payées : - Cumuls exercices antérieurs			48065.16		
- Exercices			16206.84		
TOTAL 64272					
Redevances restant à payer :					
- A 1 an au plus	-	-	15491.58	-	-
- A plus d'1 an et 5 ans au plus	-	-	635.31-	-	-
- A plus de 5 ans	-	-	-	-	-
TOTAL	-	-	16126.89-	-	-
Valeur résiduelle :					
- A 1 an au plus			262.32		
- A plus d'1 an et 5 ans au plus			238.20		
- A plus de 5 ans					
TOTAL			500.52		
Montant pris en charge dans l'exercice					

A.P.P.I. BAT
Société par Actions simplifiées au capital de 10 000 €
Siège Social : 6 rue de Perrochel
62200 BOULOGNE SUR MER
R.C.S. BOULOGNE SUR MER 809 429 483

**TEXTE DE LA DECISION D'AFFECTATION DE RESULTAT
SOUMISE ET ADOPTÉE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
EN DATE DU 29 JUIN 2024**

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 307 474.37 € de la manière suivante :

- bénéfice net	307 474.37 €
- par une affectation sur les autres réserves pour	164 474.37 €
- à la distribution de dividendes pour.....	143 000.00 €

Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende

Le dividende unitaire est de 1430 €.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Il est précisé qu'à compter du 1er janvier 2018, un prélèvement forfaitaire unique de 30%, incluant l'impôt sur le revenu et les prélèvements sociaux, vient s'appliquer.

Les dividendes seront versés sous déduction des prélèvements sociaux et d'un prélèvement non libératoire représentatif de l'impôt sur le revenu au taux de 12,8% auquel il convient d'ajouter 17,2% de prélèvements sociaux.

Cependant, et par acceptation à cette règle, les associés pourront éventuellement renoncer à ce prélèvement forfaitaire unique en optant pour le calcul de l'impôt sur le revenu selon les règles du barème progressif. En pareil option, les associés sont informés que l'option pour le barème progressif portera alors sur l'ensemble des revenus ou gain de l'année visés par le prélèvement forfaitaire unique.

En cas de renonciation au prélèvement forfaitaire unique, les dividendes distribués seront éligibles à l'abattement de 40%.

Nous vous informons enfin, que les prélèvements sociaux sur les dividendes, imposés au barème progressif de l'impôt sur le revenu seront retenus à la source par l'établissement payeur au taux de 17,2%, lorsque ce dernier est situé en France ; ils devront être versés au

CD

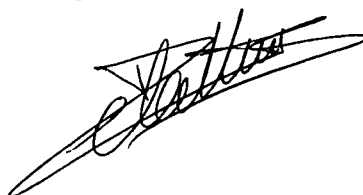
Trésor Public dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes. La distribution est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction de 40 % prévue à l'article 158 du Code Général des Impôts.

Rappel des dividendes antérieurement distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, l'assemblée générale reconnaît, en outre, que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercices	Dividendes distribués	Abattement	Dividendes éligibles à l'abattement	Dividendes non éligibles à l'abattement
2022	115 000 € Soit 1150 € par part	40 %	115 000 €	0 €
2021	71 500 € Soit 715 € par part	40 %	71 500 €	0 €
2020	172 000 € Soit 1720 € par part	40 %	172 000 €	0 €

Certifié conforme
L'associé unique



CD